

logique, par exemple, que les recherches médicales se répartissent entre le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, le ministère de l'Industrie et du Commerce, le Conseil national des recherches, une foule de groupes privés et notre sympathique ministre de l'Agriculture (M. Whelan)?

Un des principaux devoirs du ministère de la Science et de la Technologie est sauf erreur de superviser et de coordonner les travaux de recherche. Cet objectif devrait avoir la toute première priorité.

J'ai commencé mon discours, en félicitant le ministre des Finances. En période de crise, le budget doit être impopulaire. Je suis fier d'être membre du parti ministériel qui a eu le courage de présenter ce budget à l'heure actuelle et j'approuve sans réserve les grandes lignes du budget et toutes les mesures qu'il contient.

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Madame l'Orateur, puisque voici venu le dernier jour du débat sur le budget, celui-ci a indubitablement été examiné sous tous ses aspects par mes honorables collègues des deux côtés de la Chambre, et notamment par ceux de ce côté-ci qui ont fait voir ses faiblesses. J'aurais bien voulu trouver quelque chose de bien à dire de ce budget, mais la tâche est vraiment difficile, très difficile.

Sans doute pouvons-nous rendre hommage au ministre pour une ou deux bonnes choses qui s'y trouvent. La première a trait aux programmes de création d'emplois sur lesquels le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Andras) s'est si longuement étendu aujourd'hui. Ces programmes seront vraiment bien utiles pour la province de Terre-Neuve, d'autant plus que le ministre a signalé que 450 millions de dollars serviraient à créer des emplois, et que le nouveau Programme des initiatives locales, dont le budget réparti sur deux ans atteindra 285 millions, accordera la préférence—ce qui est peut-être plus important—aux travaux et aux projets municipaux. C'est une chose que je préconise depuis l'inauguration du PIL, mais je tempère mon enthousiasme en disant que le projet devrait s'étendre sur cinq ans.

Même si l'on a beaucoup critiqué le programme d'initiatives locales depuis son adoption, et cela un peu partout au pays, il a été d'une valeur immense dans les régions rurales et les petites collectivités de ma province. Je puis dire sans crainte de me faire contredire que les citoyens de ma circonscription peuvent être fiers des projets qu'ils ont terminés, tout comme le ministre lui-même le serait s'il allait les voir.

Bien des projets ont été exécutés: on a construit des quais et des brise-lames pour les pêcheurs, les citoyens locaux ont construit des centres communautaires, récréatifs et médicaux, on a installé des systèmes de distribution d'eau et d'égouts et tous, j'en suis convaincu, ont coûté beaucoup moins cher que s'ils avaient été construits par adjudication gouvernementale. En même temps, ils ont créé des emplois pour les citoyens de l'endroit, qui ont réalisé leurs objectifs grâce à leur propre initiative.

Toutefois, trop de projets restent inachevés, ce qui entraîne un gaspillage inutile de fonds. Cela est dû au manque de moyens de contrôle, de directives, de conseils et de coordination entre les ministères et le fait qu'on n'ait pas assuré la participation des conseils municipaux ou d'une forme quelconque de gouvernement local au processus de planification, ce qui les a fâchés autant que découragés.

Ainsi, des douzaines de poissonneries, si nécessaires à l'industrie de la pêche dans bon nombre des petites locali-

Le budget—M. Marshall

tés de Terre-Neuve et de la région de l'Atlantique, sont inutilisées parce qu'on n'a pas mis les gens au courant des mesures de contrôle de la qualité adoptées par le ministère de l'Environnement. En conséquence, il incombe donc maintenant aux gouvernements provinciaux de trouver les fonds nécessaires pour couvrir les frais d'application des mesures requises.

Des canalisations d'eau et un réseau d'égout ont été installés dans divers secteurs d'une localité sans tenir compte des plans municipaux et provinciaux, qui prévoyaient d'importants crédits pour la construction d'un réseau complet d'adduction d'eau et d'égout. Il y a donc eu double emploi et gaspillage. Il aurait été tellement simple de coordonner la planification de ce projet entre les trois paliers de gouvernement.

Depuis que le programme des initiatives locales existe, j'ai constaté que la participation du peuple à la planification communautaire peut être très profitable; tout en respectant le concept de l'initiative locale, on permet à des organisations ou à des associations privées de participer, mais pas d'une manière indépendante. Ils pourraient proposer de nouvelles initiatives avant que le projet ne soit examiné par l'équipe fédérale-provinciale responsable, ce qui permettrait à la municipalité d'étudier le projet du point de vue de la planification au nom de l'ensemble de la collectivité.

En organisant le programme sur une base quinquennale, les municipalités pourraient présenter leurs besoins prioritaires des points de vue de l'économie, des ressources et des services publics. Au cours de ces cinq ans, on pourrait pourvoir à la plupart de ces besoins et, ce qui est plus important, les citoyens eux-mêmes pourraient y répondre, ce qui leur donnerait la fierté et la satisfaction d'avoir contribué à bâtir leur propre collectivité et à créer des emplois. C'est certainement ce qui se passerait dans les milliers de localités rurales et de petites municipalités du Canada.

J'aimerais aussi dire au gouvernement que le programme des initiatives locales n'est pas administré par le bon ministère. Il est vrai que le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration devrait être concerné, mais seulement par les questions d'embauche et de formation. J'estime que le programme devrait relever du ministère de l'Expansion économique régionale, qui est tellement pris actuellement par le financement d'une infrastructure et l'expansion économique et rurale. En vertu de l'accord général concernant le développement, ce ministère peut faire à peu près n'importe quoi pour les diverses régions.

Le ministère de l'Expansion économique régionale pourrait mieux coordonner les besoins du Canada. Il n'était pas nécessaire de séparer les crédits destinés à la création d'emplois, comme l'a annoncé le ministre. Je poserai d'ailleurs plusieurs questions à ce sujet. Pourquoi séparer les 70 millions de dollars affectés à la formation dans l'industrie et dans les maisons d'enseignement, alors que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration applique déjà tant de programmes différents que personne ne sait, dans tout ce fouillis, quels crédits sont affectés à tel projet. Pourquoi prévoir d'autre part 25 millions pour le financement des projets fédéraux axés sur la main-d'œuvre là où le chômage sévit le plus et où les crédits sont encore affectés en fonction du nombre d'habitants et de l'importance de la région?

Pendant que j'y suis, permettez-moi de demander pourquoi les projets sont mis à exécution pendant les mois d'hiver. A mon avis, c'est parce que quelque'un du ministère a décidé que le taux de chômage était plus élevé en